

Message aux parents

Costume d'éducation physique

Pour des raisons d'aisance, de sécurité et d'hygiène, nous exigeons de tous les élèves, de la première année à la sixième année, le port de vêtements particuliers pour le cours d'éducation physique, à savoir :

Un chandail à manches courtes ou une camisole,

Une paire de « shorts » ou « leggings »,

Des espadrilles et une paire de bas

Tous ces vêtements devraient être identifiés et placés dans un sac en tissu afin d'éviter la perte ou l'oubli du costume. Il est à remarquer que des vestiaires sont à la disposition des enfants au gymnase.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Éric D'Avignon

Éducateur physique

MEMO – MEMO – MEMO – MEMO – MEMO – MEMO - MEMO

Mes cours d'éducation physique sont :

Le _____

et le _____

il faut penser à mon costume.